



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 71648

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur le problème financier que rencontrent un grand nombre de familles, obligées de placer leurs parents dépendants en maison de retraite. Aujourd'hui, le coût de l'hébergement en maison de retraite est d'environ 2 200 euros par mois. La moyenne des retraites servies est d'environ un millier d'euros par mois ce qui ne permet pas de régler les frais de prise en charge d'une personne âgée dépendante résidant en maison de retraite. L'allongement de durée de la vie fait que fréquemment les enfants des nouveaux arrivants en maison de retraite sont souvent déjà eux-mêmes à la retraite et vivent avec des moyens réduits. Certains ont même encore des enfants à charge. C'est aussi pourquoi certaines personnes se voient obligées de vendre leur maison afin de pouvoir aider tant leurs parents âgés que leurs enfants. Il souhaite connaître son sentiment sur ces situations familiales et lui demande ce qu'elle envisage de mettre en oeuvre pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71648

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1533

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)